recensaient nombre de conflits entre les puissances, centrales ou locales, et les populations dominées (on connaît les récits récurrents de vieux dévots interpellant l'émir injuste; mais d'autres données, plus subtiles, permettent souvent de replacer les rapports difficiles entre campagne et ville, entre centre et périphérie, etc.). Le Jérid ferait-il exception à la règle ? De plus, l'absence apparente d'annales concernant cette région est en soi significative : elle contribue à marquer le caractère durablement marginal d'une région, où une cour ne s'est pas imposée (le Makhzen était loin), où les milieux savants ne se sont pas réellement implantés (JD le dit : les écrits sont rares).

Christian DÉCOBERT
(IFAO, Le Caire)

Pierre BONTE, Édouard CONTE, Constant HAMÈS, Abdel Wedoud OULD CHEIKH, *Al-ansâb. La quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale.* Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1991. 260 p.

Dédié à Mokhtar Ould Hamidoun, érudit mauritanien qui a constitué un fonds considérable d'archives tribales arabes, l'ouvrage pose d'entrée, paradoxalement, la question « peut-on parler de tribus dans le monde arabe ? ». La réponse vient des anthropologues : à travers l'analyse du mode d'organisation de la tribu bédouine, l'attention est portée au déploiement de l'islam dans le cadre de la péninsule arabique, puis dans le Maghreb et jusqu'en Mauritanie en remontant à l'époque contemporaine.

Dans une introduction intitulée « *Approches anthropologistes et orientalistes* », Pierre Bonte et Édouard Conte présentent la tribu antéislamique telle qu'elle fut idéalisée par les premiers anthropologues, ceux qui, au XIXe siècle, William Robertson Smith entre autres, privilégient la culture à la période de la *ǧāhiliyya* et font apparaître le moment de la révélation du prophète Muḥammad comme celui où « cette culture, la seule qui mérite le nom d'arabe, se fige... ».

« Tous cousins ? » Autour de cette question, les deux auteurs posent que la généalogie de la tribu arabe sert à masquer les alliances que chacun connaît implicitement et ils cherchent quel est le modèle de cette tribu : égalitaire ou hiérarchique ? Si l'ancêtre éponyme qui donne son nom à la tribu est une représentation de l'ancêtre commun agnatique, ils se demandent comment on a choisi cet ancêtre. Ils remarquent aussi que le schéma des lignées analysées de façon segmentaire au XIXe siècle par des anthropologues tels qu'Evans Pritchard n'a été transposé qu'*a posteriori* sur les sociétés bédouines, dans un cadre qui n'a pas de structure politique étatique, et ils étudient dans quelle mesure cette société sans État est égalitaire, et comment elle fonctionne.

P. Bonte et E. Conte reconstruisent le schéma tribal avec un centre, les individus occupant une place dans ce schéma selon leur degré de noblesse, en tenant compte des relations protecteur-protégé, patron-client, et des liens du mariage qu'ils mettent en relation avec ceux de l'échange. Dans ce schéma, les alliances matrimoniales sont basées en référence à l'identité de chacun,

BCAI 10 (1993) P. Bonte, E. Conte, C. Hamès, A.W. Ould Cheikh: Al-ansâb. La quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale, recensé par J. Sub
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

homme ou femme, chacune des femmes ayant besoin d'être identifiée avant d'être intégrée par mariage au système hiérarchique pour que soit connue sa place dans les schémas patrilinéaire et matrilinéaire. Le mariage préférentiel au sein de la tribu est alors celui qui unit des cousins, qu'il s'agisse d'endogamie (alliance avec les cousins directs, de préférence en ligne patrilinéaire, il s'agit de « la plus proche identité possible ») ou d'exogamie (alliance hors de la tribu, et ce sont alors les termes d'échange ou d'alliance qui prévalent). L'analyse de ces mariages prouve qu'ils tendent à assurer l'égalité entre les conjoints, paradoxalement dans la relation inférieur-supérieur sur laquelle est élaboré le modèle hiérarchique de la tribu : l'homme et la femme forment un couple où tout de suite est défini (en prenant en compte la consanguinité et le statut de chacun) qui, de l'un ou de l'autre, est supérieur, mais la supériorité de l'un compense en quelque sorte le statut inférieur de l'autre dans la tribu considérée dans son ensemble. C'est une fois ces alliances établies que la généalogie vient les authentifier et fait apparaître la tribu arabe comme un modèle hiérarchique.

Dans le chapitre « *Entrer dans le sang. Perceptions arabes des origines* », É. Conte s'attache à établir la distinction entre parents et non-parents, entre parenté biologique impliquant les liens du sang et de la filiation et parenté élective basée sur un pacte, avec l'étude du phénomène répandu de l'adoption. Il recense le vocabulaire qui sert à exprimer les nuances des liens de parenté (les dérivés des racines *qrb* ou *rḥm* par exemple) et ceux qui justement n'expriment pas ouvertement ces nuances (les termes *ʿamm* et *ibn ʿamm* dont l'acception s'étend bien au-delà des « oncles paternels » et des « cousins paternels », et qui peuvent servir à nommer tout membre de la communauté musulmane). Les développements sur les circonstances et les modalités de l'adoption, la recherche de la légitimité, avec notamment l'exemple du héros ʿAntara, l'importance de la parenté de lait, mènent à la conclusion que la parenté élective vient non seulement corriger les hasards de la filiation patrilinéaire, mais qu'elle joue un rôle si grand que son importance a été délibérément réduite.

Pour analyser les modalités du passage « de la chefferie tribale à la dynastie étatique », en prenant l'exemple « *Généalogie et pouvoir à l'époque almohado-hafside* (*XIIe-XVe siècles*) » et en s'appuyant notamment sur Ibn Ḫaldūn qui dans son *ʿIbar* pose la question de savoir ce qu'il arrive à la généalogie (*nasab*) des tribus quand celles-ci se fondent en confédération, C. Hamès s'interroge afin de savoir pourquoi tel nom a servi à désigner une tribu, quel est le degré de fiction attaché à un nom. Ou encore : n'y a-t-il pas un mythe de l'ancêtre éponyme qui a donné son nom au groupe ? Comment est choisi ce nom — qui n'est ni celui d'un chef ni celui d'un fils aîné — et selon quel processus un nom en arrive à évincer un autre ? Questions auxquelles les études existantes sur les stratégies de la dénomination n'apportent pas de réponse pour le contexte étudié. Là encore, l'accent est mis sur la place et le statut des *mawālī*, ces « satellitisés tribaux » qui sont affiliés au groupe (« ils revêtent sa peau »), dont ils adoptent non seulement le *nasab* mais dont ils deviennent solidaires dans l'esprit de la *ʿaṣabiyya*. Le vocabulaire qui sert à marquer l'intégration au groupe est étudié.

Pour illustrer son propos, C. Hamès prend trois exemples : celui d'Ibn Tūmart qui, au début du XIIe siècle, conteste l'autorité religieuse des Almoravides. Il ne fait pas partie de la lignée dirigeante de la tribu qui l'a adopté, mais son autorité est légitimée par une généalogie qu'il tient secrète : il est d'ascendance fatimide. Second exemple : le successeur d'Ibn Tūmart

BCAI 10 (1993) P. Bonte, E. Conte, C. Hamès, A.W. Ould Cheikh: Al-ansâb. La quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale, recensé par J. Sublet
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

est ʿAbd al-Mu'min, son fils spirituel. Celui-ci, à défaut d'appartenir à la tribu à laquelle il s'était affilié « par affinité et par voisinage », ne peut assumer le pouvoir qu'en faisant état d'une filiation spirituelle. Le troisième cas de figure est représenté par l'Almohade Abū Ḥafs ʿUmar, ainsi nommé en référence au calife ʿUmar dont il portait les noms : Ibn Ḫaldūn présente ce personnage comme un authentique descendant du calife et il soutient que la généalogie quraïchite est ainsi venue, grâce à lui, d'implanter chez les Maṣmūda dont il se réclame.

L'une des conclusions auxquelles aboutit C. Hamès est que, si les alliances ont permis à des tribus de se coaliser pour aboutir à un pouvoir étatique, elles ont entraîné des conflits de succession qui ont eu tendance à bloquer certaines sociétés dans leur évolution.

La seconde partie de l'ouvrage concerne une étude fine des tribus maures avec deux recherches : l'une sur les Awlād Qaylān de l'Adrar mauritanien, menée par P. Bonte qui illustre les théories qu'il a exposées en introduction à l'ouvrage; la seconde s'intitule : « *La tribu comme volonté et comme représentation. Le facteur religieux dans l'organisation d'une tribu maure : les Awlād Abyayri* ». A. W. Ould Cheikh met là en évidence l'importance d'un « statut religieux inscrit dans la division hiérarchique de la société ». Il s'agit en l'occurrence du processus par lequel une figure charismatique, rattachée à la confrérie des Qādiriyya et prenant un rôle d'arbitre, établit son pouvoir dans sa propre tribu, bousculant l'autorité que confèrent les liens de parenté et l'exercice de la *ʿaṣabiyya*.

Les différents aspects de cette stratégie de l'alliance et du pouvoir, la tentation de la généalogie induite *a posteriori*, le glissement vers l'autorité religieuse, autant d'analyses qui permettent d'observer transversalement une société en mutation. Un livre qui, par sa diversité et l'unité de son propos, entraîne le lecteur dans l'histoire des mentalités.

Jacqueline SUBLET
(CNRS, Paris)

Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs, filles, de parents maghrébins en France*. Éditions La Découverte / Textes à l'appui, Paris 1992. 22 cm, 283 p.

Cet ouvrage est le troisième d'une série commencée en 1976, poursuivie en 1985 et qui est la continuation des investigations de l'auteur sur la condition féminine en situation d'immigration. Tandis que les deux premiers livres : « *Dialogue de femmes en ethnologie* » et « *Des mères contre les femmes* » [1] concernaient les femmes de la première génération, celui-ci donne la parole aux filles de ces mères maghrébines immigrées en France.

Dans le tout premier ouvrage, l'auteur, faisant acte de pionnière dans la compréhension du phénomène migratoire, vu du côté féminin, s'était attachée à décrire la trajectoire originale d'une de ses interlocutrices privilégiées, une Algérienne, kabyle, émigrée à Paris. Dans le second ouvrage, une analyse approfondie de la place et des rôles imposés aux femmes dans les sociétés

1. Cf. notre compte rendu, *Bulletin critique*, n° 4 (1987), p. 167-169.

BCAI 10 (1993) P. Bonte, E. Conte, C. Hamès, A.W. Ould Cheikh: Al-ansâb. La quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale, recensé par J. Sul
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net